

se trouvant muni d'un de ces documens, il n'y avait pas lieu à objection, et qu'il persistait à demander l'audience.

La question posée en ces termes, il fut arrêté entre nous et le Kouang-tcheou fou, que celui-ci me ferait connaître le plus tôt possible les intentions du Vice-Roi.

Le 3 vers midi, un linguiste vint me prévenir verbalement de la part du Kouang-tcheou fou que le Haut Commissaire Impérial et S. E. le Vice-Roi recevraient le Commandant et moi le 6, à 9 heures du matin, dans la maison de campagne du hanniste Po Tin-koua. Je renvoyai le linguiste chez le Kouang-tcheou fou, pour le remercier de son aimable intention, mais pour lui dire, en même temps, que son avis verbal ne me suffisait pas, et que je désirais qu'il me fût donné par écrit ; il revint une heure après m'apportant un billet de ce fonctionnaire qui me donnait toutes les indications nécessaires.

Malgré tous ces préliminaires, l'impression que de sourdes manœuvres étaient parvenues à produire sur l'esprit des mandarins était telle que la présence d'un bâtiment du Roi suffisait à peine à ébranler les convictions des autorités chinoises.

Quand nous supposions tout bien entendu, un nouvel incident vint nous prouver que tout n'était pas encore fini. Le 4 au soir, le linguiste, chargé jusqu'alors de l'échange de la correspondance avec l'autorité locale, vint nous informer, M. Fournier-Duplan et moi, de la part du Kouang-tcheou fou, que le Vice-Roi, à cause de son grand âge et de ses infirmités, ne pourrait peut-être pas nous recevoir, comme il l'avait promis, mais qu'il nous enverrait au Consulat un Mandarin de haut grade accompagné d'un délégué du Commissaire Impérial, et que je pourrais faire à ces deux autorités les communications destinées au Vice-Roi. Je chargeai le linguiste de retourner immédiatement chez le Kouang tcheou fou et de lui notifier que nous recevions avec plaisir les deux agents dont il était question, mais que nous ne leur ferions aucune communication et surtout que je ne leur remettrais point la lettre dont j'étais porteur pour le Vice-Roi ; qu'au point où en était l'affaire, tout le monde sachant à Canton qu'une audience m'avait été officiellement promise, ainsi qu'au Commandant, je regarderais ce procédé comme blessant pour moi, et qu'on aurait à en répondre au Gouvernement français.